



VILLE DE PULLY

Municipalité

Préavis N° 04 - 2013 au Conseil communal

**Réaménagement et transformation des bibliothèques
communale et scolaires**

Crédit demandé CHF 431'000.00

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, syndic

Pully, le 6 février 2013

Table des matières

1. Objet du préavis - Contexte général	3
2. Bibliothèque communale / Mobilier	4
2.1. Contexte	4
2.2. Rayonnages	4
2.3. Salle de lecture	4
2.4. Bureau	5
3. Bibliothèques scolaires primaire et secondaire / Mobilier	5
3.1. Contexte	5
3.2. Bibliothèque primaire	6
3.3. Bibliothèque secondaire - Centre de documentation	6
4. Rénovations	7
4.1. Remplacement du revêtement de sol	7
4.2. Peinture	7
4.3. Luminaires et plafonds	7
4.4. Electricité	8
5. Tableau récapitulatif	8
6. Développement durable et économique	9
6.1. Efficacité économique	9
6.2. Responsabilité environnementale	9
6.3. Solidarité sociale	9
7. Conclusion	10

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Objet du préavis - contexte général

Dans le courant de l'été 2012, les bibliothèques présentes dans le collège Arnold-Reymond ont été réorganisées (cf. communication N° 07-2012 du 23 mai 2012). La Bibliothèque communale est devenue une entité avec une section adulte et jeunesse, tandis qu'une bibliothèque scolaire primaire et une bibliothèque scolaire secondaire - centre de documentation ont été créés pour accueillir les élèves et les enseignants. Pour rappel, ces mesures sont intervenues dans le cadre du transfert au Canton de Vaud du personnel de la Bibliothèque des jeunes, début 2012, dans la perspective de mise en conformité de ces bibliothèques scolaires avec les exigences de la nouvelle loi scolaire sur l'enseignement obligatoire (ci-après LEO) et du nouveau plan d'étude romand (ci-après PER).

Ainsi, CHF 177'265.36 ont été investis dans l'achat de nouveau mobilier et la rénovation partielle des espaces. Ce montant a été financé par différents postes budgétaires et par un prélèvement effectif sur le fonds social Borgeaud en faveur de la jeunesse, de CHF 74'696.42.

À l'heure actuelle, seule une partie du mobilier a été changée dans ces trois locaux. Les anciens éléments de rayonnage datent encore de l'ouverture du collège en 1978. Il s'agit donc d'harmoniser le tout durant l'été 2013 et de moderniser les espaces avec des éléments pratiques, fonctionnels, neufs et élégants, afin de mieux valoriser les services qui y sont actuellement proposés.

Outre le remplacement du mobilier, des rafraîchissements sont à prévoir dans la Bibliothèque communale et la Bibliothèque scolaire primaire. Le revêtement de sol, partiellement d'origine, doit être changé et les différentes parois repeintes. Le remplacement des luminaires est prévu dans les locaux de la Bibliothèque communale, la Ludothèque et la Bibliothèque scolaire primaire.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite du Conseil communal l'octroi d'un crédit de

CHF 431'000.00 TTC

pour mener à bien la suite de cette réorganisation. Il couvre l'ensemble des travaux et l'achat du mobilier tels que détaillés ci-dessous.

2. Bibliothèque communale / Mobilier

2.1. Contexte

Depuis 2012, la Bibliothèque communale a fait l'objet de nombreuses mutations dans le but de favoriser son développement et ses capacités d'accueil des usagers.

Ainsi, les horaires ont été étendus et l'espace repensé, intégrant la section adulte et jeunesse dans un seul local. Différents projets sont en cours, comme le développement d'animations à caractère socio-culturel et la création d'outils documentaires sur le web.

La Bibliothèque communale cherche à étendre sa visibilité, mais aussi à favoriser l'accueil en ses murs. Les investissements à prévoir dans ce préavis répondent à certains besoins exprimés dans ce sens.

Pour créer sa section jeunesse, la Bibliothèque communale a acquis du mobilier et complètement repensé la disposition de ses éléments.

Ces montants investis au préalable ont principalement servi à l'acquisition de mobilier pour la section jeunesse et la partie d'accueil du public.

2.2. Rayonnages

Le remplacement rapide des rayonnages accueillant les livres de la section adulte est une priorité, car ce sont des structures métalliques qui ont plus de trente ans et qui sont devenues relativement instables.

Cette mesure implique l'achat de rayonnages et de différents espaces de stockage pour la section adulte. Ces éléments auront le même aspect que ceux installés en 2012 dans la section jeunesse par le Service suisse aux bibliothèques (SSB). Le coût total de ce mobilier est devisé à CHF 77'000.00 TTC. Il intègre une dizaine d'éléments de rayonnage, ainsi que des meubles à bacs pour l'accueil des CDs et DVDs de la médiathèque.

2.3. Salle de lecture

Suite à la réorganisation de l'été 2012, la salle de lecture de la Bibliothèque communale a été placée à proximité du bureau de prêt. La configuration actuelle des locaux y rend complexe la création d'un véritable espace de calme et, depuis la réouverture, certains usagers s'en sont plaints. L'espace global mis à disposition ne permet pas de trouver un autre emplacement pour cette salle de lecture. Ainsi, cette dernière doit être repensée avec du mobilier moderne et par la création d'alcôves pour limiter les nuisances sonores.

Pour cela, l'entreprise Batiplus a été mandatée pour une évaluation de l'espace et une proposition de mobilier adapté.

Sur la base de cette évaluation, une somme totale de CHF 25'000.00 TTC est à prévoir pour l'achat de tables, de chaises, de fauteuils et de divers éléments servant à créer un espace bien défini.

2.4. Bureau

L'espace back office de la bibliothèque doit aussi être transformé grâce à la mise en place de nouveau mobilier et la création d'une quatrième place de travail, incluant un poste informatique, suite à l'engagement d'une nouvelle collaboratrice en 2012. En outre, il est prévu de remplacer les sept chaises de bureau, réparties entre le back office et le bureau de prêt.

Le coût à prévoir pour le mobilier s'élève à CHF 15'900.00 TTC auquel il faut ajouter CHF 2'100.00 TTC pour l'acquisition d'un nouveau poste informatique et du matériel divers.

3. Bibliothèques scolaires primaire et secondaire / Mobilier

3.1. Contexte

Comme rappelé dans le cadre de la communication au Conseil communal N° 07-2012 du 23 mai 2012 et en préambule du présent préavis, deux nouveaux espaces scolaires ont été créés lors des travaux de réaménagements de l'été 2012 pour accueillir les élèves et les enseignants en plus de la nouvelle formule de Bibliothèque communale :

- la Bibliothèque scolaire primaire qui a pris place dans l'ancien espace de la bibliothèque communale ;
- la Bibliothèque scolaire secondaire - Centre de documentation qui a été créé et installé au niveau du secrétariat des écoles dans l'ancienne salle de classe de géographie et Centre de documentation.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des nouvelles missions confiées aux bibliothèques scolaires faisant suite à la mise en œuvre de la nouvelle loi scolaire sur l'enseignement obligatoire (LEO) intégrant les éléments du concordat d'harmonisation scolaire (HarmoS) et du nouveau Plan d'études romand (PER).

De plus, ces espaces ont été repensés afin de répondre au mieux aux exigences relatives aux normes et recommandations de la Direction générale de l'enseignement obligatoire pour les bibliothèques scolaires.

3.2. Bibliothèque primaire

La Direction des écoles et la bibliothécaire primaire en partenariat avec le Service suisse aux bibliothèques (SSB) ont repensé l'espace dédié à la Bibliothèque primaire :

- le mobilier et les éléments de rayonnage dans ces espaces datant également de l'ouverture du collège en 1978, de nouveaux éléments sont prévus pour accueillir les fonds de livres en cours d'acquisition et ce, dimensionnés proportionnellement à la taille de l'établissement scolaire. De nouveaux types d'éléments adaptés à la taille des petits élèves et une nouvelle disposition de ceux-ci permettront aux usagers un meilleur accès aux ouvrages ;
- un espace sera dédié à l'accueil des classes et à la présentation des ouvrages. Des gradins et un moyen de présentation audiovisuel seront installés à cette fin ;
- afin de sensibiliser et d'habituer dès le plus jeune âge, les petits élèves à la recherche documentaire, un espace informatique de 6 ordinateurs reliés à l'application informatique de la bibliothèque est également prévu ;
- enfin, un desk de réception et information, un espace administratif pour le personnel ainsi qu'un espace de travail pour l'équipement des ouvrages viendront compléter ce dispositif.

Le montant global des coûts prévus pour l'équipement et le mobilier pour cette partie est de CHF 82'000.00 TTC.

3.3. Bibliothèque secondaire - Centre de documentation

La Bibliothèque secondaire - Centre de documentation, installé également lors des réaménagements des bibliothèques de l'été 2012, propose les espaces suivants à disposition des élèves et des enseignants du secondaire :

- un espace dédié à la recherche documentaire et à la formation y relative. A cet effet, une salle équipée d'une douzaine d'ordinateurs et d'un moyen audiovisuel de projection a été installée en été 2012. Seul un projecteur est encore à installer dans le cadre du présent préavis ;
- un espace « Bibliothèque secondaire ». Cet espace doit encore être équipé en mobilier et matériel permettant d'accueillir le fonds de livres en cours d'acquisition. L'acquisition de ce mobilier et équipement est prévu dans le cadre de ce préavis ;
- un espace d'étude et de travail est également prévu et devrait permettre d'accueillir une vingtaine d'élèves, soit l'équivalent d'une classe. L'acquisition des tables et chaises prévues à cet effet sont intégrées dans le présent préavis ;
- finalement, un desk de réception et un espace administratif viennent compléter ces espaces.

Le montant des coûts prévus pour l'équipement et le mobilier de cette bibliothèque est de CHF 87'000.00 TTC.

4. Rénovations

Durant la première phase du réaménagement, à l'été 2012, il avait été décidé de limiter les rénovations au déplacement de cloisons et à la pose d'un nouveau revêtement de sol sur la zone d'accueil de la Bibliothèque communale.

Aujourd'hui, un rafraîchissement des murs et des sols est prévu sur le solde de la Bibliothèque communale et de la Bibliothèque scolaire primaire. La Bibliothèque secondaire - Centre de documentation ne nécessite pas de rénovation particulière à ce stade.

Un remplacement des faux plafonds et des luminaires a été étudié par la Direction des domaines, gérances et sports (ci-après DDGS).

4.1. Remplacement du revêtement de sol

La moquette d'origine, datant de l'ouverture du collège Arnold-Reymond, a d'ores et déjà été partiellement changée à l'emplacement de la section jeunesse et de l'accueil de la Bibliothèque communale. 194 m² de moquette identique sont encore à poser sur l'emplacement de la section adulte. Une surface identique reste à couvrir du côté de la Bibliothèque scolaire primaire. Cette intervention couvre une surface totale de 388 m².

Le montant total à prévoir pour cette opération est de CHF 58'000.00 TTC.

4.2. Peinture

Les parois de la Bibliothèque communale et de la Bibliothèque scolaire primaire affichent des couleurs fades et passées. Afin de moderniser les lieux et de donner une touche plus conviviale, les murs en dur, les colonnes de soutien et les cloisons mobiles seront repeintes, en parallèle de la pose de la moquette et du changement de mobilier.

Ce sont au total 500 m² à repeindre. Le montant total à prévoir est de CHF 10'200.00 TTC pour la Bibliothèque communale et de CHF 4'800.00 TTC pour la Bibliothèque scolaire primaire.

4.3. Luminaires et plafonds

Deux types de luminaires sont présents sur l'ensemble de la surface :

- une partie néon, située au fond des bibliothèques, au niveau des rayonnages, côté nord ;
- une partie lampes, présentes à l'avant, du côté des vitres, côté sud.

Ces éléments datent pour la plupart de la création du collège. En dehors de leurs aspects esthétiques plus très actuels, la quantité de lumière fournie ne répond plus aux standards en la matière.

La DDGS a donc étudié la possibilité de changer l'ensemble des structures de la Bibliothèque communale, de la Ludothèque et de la Bibliothèque scolaire primaire. Les supports néons actuels seront condamnés et serviront à accueillir des nouveaux supports, amovibles et modernes. Cette option permettra de maintenir le faux plafond tel quel, car son remplacement engendrerait des frais trop importants.

Un montant total de CHF 48'000.00 TTC, couvrant le matériel et le montage, est à prévoir pour cette intervention, soit respectivement :

1. CHF 16'000.00 TTC pour la Bibliothèque communale ;
2. CHF 32'000.00 TTC pour la Ludothèque et la Bibliothèque scolaire primaire.

4.4. Electricité

Une série de mesures sont prévues pour le rajout de prises réseau et électriques dans les deux locaux. La Bibliothèque scolaire primaire a exprimé des besoins concernant la mise en place de six nouvelles prises réseau, en vue de l'installation de postes informatiques de consultation. Une prise réseau sera aussi ajoutée dans l'espace back office de la Bibliothèque communale, pour la création d'une nouvelle place de travail.

Les interventions nécessaires ont été devisées à CHF 13'200.00 TTC.

5. Tableau récapitulatif

Les montants exposés lors des chapitres précédents sont récapitulés dans le tableau suivant :

Intitulé	Type	Montant TTC
Rayonnages biblio. communale	Mobilier	77'000.00
Mobilier + informatique bureau back office biblio. communale	Mobilier	18'000.00
Mobilier salle de lecture biblio. communale	Mobilier	26'000.00
Rayonnages biblio. scolaire primaire	Mobilier	82'000.00
Rayonnages biblio. scolaire secondaire - centre de documentation	Mobilier	87'000.00
S/total Mobilier		290'000.00
Remplacement revêtement de sol biblio. communale + scolaire primaire	Rénovation	58'000.00
Peinture biblio. communale + scolaire primaire	Rénovation	15'000.00
Changement luminaires biblio. communale + scolaire primaire + ludothèque	Rénovation	48'000.00
Intervention électricité + réseau biblio. communale + scolaire	Rénovation	13'200.00
Divers et imprévus - env. 5%	Rénovation	6'800.00
S/total Rénovation		141'000.00
Total		431'000.00

Le Service suisse aux bibliothèques (SSB), partenaire pour les transformations de l'été 2012, a été mandaté pour une offre de mobilier couvrant les trois espaces. Le montant

global de cette offre excédant les CHF 100'000.00, un processus d'invitation à d'autres entreprises spécialisées sera lancé suite à ce préavis, en vertu des dispositions de la Loi vaudoise sur les marchés publics.

En outre, un montant de CHF 320'000.00 figure au plan des investissements 2013 - 2017, en prévision de ce projet de réaménagement.

Le surcoût de CHF 111'000.00 est expliqué par un montant supérieur octroyé à la rénovation des locaux, suite à une évaluation fine, menée par la Direction des domaines, gérances et sports (DDGS). Elle préconise une modification des luminaires, afin d'adapter au mieux les bibliothèques aux exigences actuelles. La peinture et le remplacement des revêtements de sol contribuent à finaliser entièrement le processus de transformation engagé en 2012.

6. Développement durable et économique

6.1. Efficacité économique

Le remplacement intégral du mobilier des Bibliothèques communale et scolaires participe à la volonté d'inscrire ces institutions de façon durable dans le paysage socio-culturel local. Le choix d'un mobilier modulable et très résistant favorise un amortissement raisonnable sur plusieurs années et rend aisément possible une éventuelle reconfiguration des lieux, voire un déménagement.

6.2. Responsabilité environnementale

Le remplacement des luminaires, ainsi que les interventions électriques prévues contribuent à faire baisser la consommation actuelle d'électricité des locaux.

6.3. Solidarité sociale

Par leur rénovation et l'achat de nouveau mobilier, les bibliothèques gagnent en confort et en convivialité pour devenir des lieux d'accueils de premier ordre, que ce soit pour les élèves du primaire et du secondaire ou la population de Pully et alentours.

Ce projet de transformation trouve son origine dans les actions menées par les autorités pour favoriser le développement de lieux à caractère socio-culturels à Pully et la valorisation de son centre-ville.

7. Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N°04-2013 du 6 février 2013,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter les travaux de rénovation et l'achat de mobilier pour les bibliothèques communale et scolaires ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 431'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts relatifs aux travaux et aux achats ;
3. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses sur 10 ans au maximum.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 février 2013.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner